

déclarations suivantes, faites récemment par le premier ministre, lui font honneur et sont dans la note.

" Les hommes éminents qui avaient tout intérêt à voir cette question négligée, ne nous ont pas prêté le concours qu'ils auraient dû nous prêter dans des circonstances aussi difficiles. La lutte qui s'est faite ne touchait pas seulement une question de principes, il s'agissait surtout de la constitution du pays. Il fallait bien montrer au peuple que jamais une province ne pourrait attenter aux droits d'une minorité quelconque, sans que le pouvoir central y mette le holà.

" En regardant loin devant moi, je ne peux m'empêcher de voir avec tristesse que le temps viendra, si nous n'y faisons pas attention, où les provinces pourront violenter les minorités sans que la constitution soit pour celles-ci une garantie. Quelle que soit aujourd'hui la position de la minorité catholique au Manitoba, il est impossible de ne pas admettre que le même sort pourrait être demain celui de la minorité protestante dans la province de Québec, bien que (je me hâte d'ajouter,) j'aie la plus grande confiance dans la sagesse et le patriotisme de nos compatriotes canadiens-français de cette province.

" Si nous désirons que les populations d'origines diverses de ce pays vivent en bonne harmonie et forment un tout homogène, nous devons apprendre à respecter les opinions individuelles et à considérer comme sacrées les garanties accordées aux minorités, que ces garanties soient ou ne soient pas entrées dans la Constitution. Nous vivons dans un pays dans lequel nous sommes fiers de le dire, la couronne reconnaît les droits de chacun de ses sujets. Et quand on empiète sur ces droits, il est du devoir du chef de l'Empire d'agir, et j'espère que jamais les droits d'un sujet britannique ne pourront être lésés sans impunité.

L'Oiseau-Mouche

On lit dans cette intéressante publication :

" La *Semaine religieuse de Québec* publie, depuis quelque temps, un remarquable et intéressant travail, intitulé : " L'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus de Québec et les Communautés hospitalières, " par M. l'abbé Chs Tru Jelle. Cet écrivain n'est pas "